

Mesurer les violences sexistes et sexuelles à l'université

Transcription de la discussion avec Victor Coutolleau, Clara Le Gallic-Ach et Hélène Périvier

Programme d'études sur le genre : Genre, etc. c'est le podcast de Sciences Po consacré aux questions de genre, d'inégalité, et de discrimination. Aujourd'hui nous nous retrouvons pour un épisode bonus : un focus sur une recherche sur les violences sexistes et les violences sexuelles, une recherche menée par le Programme d'études sur le genre de Sciences Po. Je suis accompagnée aujourd'hui de Victor Coutolleau, bonjour.

Victor Coutolleau : Bonjour.

Programme d'études sur le genre : ... qui est sociologue, post-doctorant à Sciences Po. À vos côtés, Clara Le Gallic-Ach doctorante à l'Institut national d'études démographiques et au CRIS, le Centre de recherche sur les inégalités sociales de Sciences Po, bonjour.

Clara Le Gallic-Ach : Bonjour Violette.

Programme d'études sur le genre : Et enfin Hélène Périvier, qui est directrice de recherche en économie à l'OFCE, l'Observatoire français des conjonctures économiques, et aussi directrice du Programme d'études sur le genre de Sciences Po.

Hélène Périvier : Bonjour.

Programme d'études sur le genre : Donc tous les trois, avec trois autres chercheuses d'Université Paris Cité et de Sciences Po, Virginie Bonnot, Joël Kivits, et Marta Domínguez Folgueras, vous avez mené le projet SAFEDUC. SAFEDUC c'est la première enquête de prévalence des violences sexistes et sexuelles vécues par les étudiantes et les étudiants de ces deux établissements d'enseignement supérieur. D'un côté Université Paris Cité, où il y a plus de 60 000 élèves, et d'un autre côté Sciences Po, où il y a environ 15 000 élèves. Alors, pour commencer, c'est quoi une enquête de prévalence, et à quoi ça sert ?

Clara Le Gallic-Ach : Alors une enquête de prévalence on peut dire que ça recoupe deux concepts parce que la prévalence est un terme médical qui sert à mesurer un phénomène dans une population donnée à un moment donné. Donc c'est surtout utilisé pour mesurer des maladies, et cetera. Mais on peut l'utiliser dans d'autres champs comme les sciences sociales et les méthodes d'enquête, qui font référence aux méthodes de sondage qui sont utilisées pour mesurer des faits qui sont souvent oubliés par les données administratives, ou mal mesurés par les données administratives. Ici c'est le cas, puisque les violences, notamment dans la population étudiante, sont assez mal connues. Donc les enquêtes de prévalence permettent d'éclaircir ce champ-là de connaissances.

Programme d'études sur le genre : Et justement, est-ce qu'il y a déjà eu des enquêtes sur la prévalence des violences sexistes et sexuelles avant SAFEDUC ?

Victor Coutolleau : La réponse courte c'est oui : on n'est pas la première enquête à avoir travaillé sur ces questions. Celle qui, forcément, vient en tête c'est les grandes enquêtes de

l'Ined et notamment l'enquête de Virage, donc "Violences et rapports de genre", qui a été menée en 2015, qui avait aussi un volet "universités". Et en plus on a vu entre-temps, en fait, pas mal de petites initiatives à l'échelle d'établissements, mais aussi à l'échelle d'initiatives étudiantes qui se sont développées. Et là-dessus, en fait, SAFEDUC s'inscrit dans cet effort un peu collectif de quantification.

Programme d'études sur le genre : Et j'imagine qu'une grande enquête comme ça ne se fait pas en un jour. Est-ce que vous pourriez nous parler des grandes étapes de construction de ce genre d'enquête juste avant que les étudiantes et étudiants répondent aux questionnaires justement ?

Hélène Périvier : Alors effectivement une enquête comme ça, c'est un travail au long cours. Ça nécessite d'abord diverses compétences. Il faut d'abord commencer par construire le questionnaire, donc le questionnaire qui doit permettre de mesurer précisément l'objet de l'enquête – ici les violences sexistes et sexuelles – ce qui veut dire que on a dû faire des labels pour que ces violences puissent être facilement reconnues par les personnes qui acceptaient de répondre au questionnaire. Donc on s'est détachés des définitions juridiques, qui peuvent être parfois abstraites, que les personnes peuvent ne pas connaître, et être dans la description de faits très concrets, donc ça c'est quelque chose qui est fait habituellement dans ces enquêtes. Donc on s'est appuyés sur cette expérience passée par les enquêtes faites par d'autres collègues.

Et puis, une fois qu'on a le questionnaire il faut voir comment est-ce qu'on va pouvoir le mettre en œuvre au sein des deux populations. On a rencontré à la fois des défis de mise en œuvre de ce questionnaire, mais aussi des défis juridiques, puisque certaines questions pouvaient conduire à ce que l'on soit dans l'obligation de lever l'anonymat au titre de l'article 40 [du Code pénal]. On a dû, évidemment, prendre en compte les questions de données personnelles, et de leur protection. Donc on a demandé aussi à un Comité d'éthique, ici le comité d'éthique de l'Inserm, de nous donner son avis sur le déroulé de cette enquête. Tout ça ce sont des procédures très longues pour respecter le cadre légal, et aussi le cadre éthique implicite dans la recherche. Donc ça c'est la première étape.

Et puis ensuite, il faut diffuser le questionnaire. Parce que le grand défi de ce genre d'enquête, c'est le taux de réponse. Et ça commence évidemment par une diffusion très large, et ça, ça veut dire à la fois des envois d'emails, mais aussi des déplacements sur les différents campus, sur les différents sites de ces universités, pour pouvoir toucher un maximum de personnes et avoir un taux de réponse le plus élevé possible. Parce qu'il y a de la qualité des résultats à la fin. Donc c'est vraiment un travail très très long de préparation, et puis ensuite de passation qu'il faut prendre avec beaucoup de sérieux et de rigueur pour pouvoir avoir une enquête qui mesure précisément les violences sexistes et sexuelles au sein de cette population étudiante.

Programme d'études sur le genre : Je sais que vous avez publié un papier justement sur toute la préparation de cette enquête et les défis que vous avez pu rencontrer, on le mettra en description du podcast pour les personnes que ça intéresse. Et donc ensuite vous avez un petit peu commencé à parler de la mise en œuvre de cette enquête. L'enquête a été ouverte pendant à peu près un mois et demi : tous les élèves d'Université Paris Cité et de Sciences Po pouvaient répondre à cette enquête SAFEDUC entre fin mars et mi-mai 2024. Est-ce qu'il y a beaucoup d'élèves qui ont répondu à cette enquête ?

Clara Le Gallic-Ach : Alors oui, on a beaucoup d'élèves, puisqu'au total on a 5 500 réponses au questionnaire entre Université Paris Cité et Sciences Po. Pour autant, tout le monde n'a pas fini de répondre à son questionnaire, donc on a 4 649 questionnaires complets. Ça correspond à peu près à 8% de la population totale.

Pour autant, à l'intérieur de ces 8% on a des variations, puisque les élèves de Sciences Po ont beaucoup plus répondu que les élèves d'Université Paris Cité. Et c'est notamment dû aux problèmes qui sont évoqués par Hélène, du fait qu'il est très difficile, en fait, d'atteindre une population qui est très éclatée, très diversifiée, avec des étudiants en médecine, en stage, en alternance, sur différents sites, et cetera, et qui potentiellement ont différentes adresses mail, or notre communication passait par le physique et les mails. Et à Sciences Po c'est beaucoup plus homogénéisé, donc c'était plus simple. Mais on a quand même un taux de participation qui est assez bon, qui est comparable à ce genre d'enquête à l'université et sur le thème des violences. Donc c'est un taux qui nous a permis d'avoir des résultats qui sont bons à la fin, et qui sont généralisables.

Programme d'études sur le genre : Qui permettent de dire des choses.

Clara Le Gallic-Ach : Oui.

Programme d'études sur le genre : Et donc, avec toutes les réponses que vous avez récoltées, pour que ce soit le plus robuste possible vous avez fait un travail qu'on appelle un travail de pondération. Est ce que vous pourriez nous expliquer, vraiment en quelques mots, ce que c'est la pondération, et à peu près ce que vous avez fait en fait ?

Hélène Périvier : Alors en fait, malgré tout le soin qu'on a pris pour essayer d'avoir une diffusion du questionnaire aussi large que possible, pour avoir le taux de participation le plus élevé possible, il y a toujours ce qu'on appelle des biais d'échantillonnage : puisque les personnes choisissent, ou pas, de répondre. Et il n'y a aucune façon pour nous de vérifier si ces personnes correspondent bien à l'ensemble de la population-cible, ici la population de Sciences Po et d'UPCité. Alors, il y a un certain nombre de biais que nous pouvons corriger. Par exemple, nous avons pu obtenir des données agrégées sur le nombre de boursiers / boursières dans les deux institutions, le nombre, en première année, par genre, le nombre de personnes selon l'origine sociale, ... Donc on a pu avoir un certain nombre d'informations qui nous ont permis d'identifier, qu'effectivement, il y avait des biais puisque, de façon traditionnelle, on a eu une surreprésentation des femmes parmi les répondants. C'est quelque chose qu'on observe de façon générale. Donc ça, c'est quelque chose qu'on a pu corriger, puisqu'on avait la part des femmes dans la population de Sciences Po et d'UPCité. Donc on a pu corriger un certain nombre de biais. En revanche, pour les personnes non-binaires, ou qui ne souhaitent pas déclarer un genre, ou qui ne se reconnaissaient pas dans les genres proposés, donc, pour ces personnes-là on n'a pas pu réaliser une pondération, puisque nous n'avons pas de données agrégées sur la population cible. Reste un biais qu'on ne peut pas corriger, qui est vraiment important à garder en tête, c'est que parmi les personnes qui répondent il peut y avoir soit une surreprésentation des personnes qui ont été victimes de violence pendant leur parcours universitaire. Par exemple, si ces personnes-là se sentent particulièrement concernées par l'enquête, et qu'elles ont envie d'y participer, elles peuvent être surreprésentées. Ou, à l'inverse, il peut y avoir une sous-représentation des victimes si celles-ci ne veulent pas répondre au questionnaire par peur de raviver des souvenirs douloureux, ou par peur de la levée de l'anonymat. Et puis les

personnes qui n'ont pas été victimes peuvent ne pas du tout se sentir concernées par le sujet. Ces biais sont très importants à garder en tête, et on ne peut pas les corriger. Et donc à chaque fois qu'on regarde un taux de prévalence sur ce type de faits, comme les VSS, il faut bien être conscient qu'il y a un certain nombre de biais. Et malgré tout le soin qu'on a pu mettre à essayer de corriger des biais d'échantillonnage par cette pondération, donc, – qui revient à recalculer l'échantillon des répondants sur celui de la population cible à partir de données dont on dispose, et d'informations dont on dispose – il reste quand même des biais, ce qui veut pas dire que les résultats ne sont pas robustes, mais ce qui veut dire que il faut bien garder en tête que ça reste une méthode approximative, et qui donne l'ordre de grandeur de la prévalence.

Programme d'études sur le genre : Merci. Alors maintenant on va parler un petit peu plus en détail des résultats de cette enquête. Est-ce que ça vous a permis, déjà, de confirmer que ces violences sexistes et sexuelles, dont on parle depuis le début, ce sont principalement des violences faites aux femmes ?

Victor Coutolleau : Alors là la réponse courte c'est oui, et la réponse longue c'est oui aussi. Pour le coup, nous dans SAFEDUC on a quand même mesuré un nombre assez important de faits : c'est 14 faits. Donc on ne va peut-être pas forcément faire un résumé pour l'ensemble. Mais le portrait général qu'on a, en fait, c'est que les femmes sont plus exposées aux faits qu'on a mesuré. Et c'est encore plus le cas dès que le fait prend une dimension sexuelle, en fait. Alors, pour résumer un peu l'information : nous on a regroupé l'ensemble des faits qu'on a mesuré en grandes catégories de violence. Et pour donner un ordre de grandeur, si on s'intéresse aux violences qui ont eu lieu depuis le début des études supérieures, c'est presque 2 étudiantes sur 3 (57 %) qui disent avoir subi un fait de type nous ce qu'on appelle des atteintes personnelles à dimension sexuelle, c'est à dire des violences psychologiques qui ont une dimension sexuelle, mais sans forcément de contact

Programme d'études sur le genre : ... donc ça veut dire du harcèlement, du *stalking*, être témoin d'une exhibition, par exemple ?

Victor Coutolleau : C'est ça. Donc presque 2 étudiantes sur 3, contre 30% des étudiants. Donc à peu près 2 étudiants sur 3, contre 1 étudiant sur 3, schématiquement. Et pareil, si on monte, alors nous ce qu'on appelle les atteintes à l'intégrité physique ou sexuelle, donc là ça va plus être les attouchements, des faits de chantage sexuel, tout ce qui en fait peut être qualifiable, aussi, comme une agression sexuelle : là c'est presque 1 étudiante sur 3 qui en déclare depuis le début des études supérieures, là où ça concerne à peu près 18% des étudiants. Donc on a aussi là un écart assez marqué qui se dégage. Et on le retrouve aussi dans la question qu'on utilisait pour mesurer l'effet de viol ou de tentative de viol : c'est 1 étudiante sur 10 qui déclare avoir subi un de ces faits, donc de viol ou de tentative de viol, depuis le début de ses études, contre 3% des étudiants, donc vraiment là on a des écarts très marqués et qui sont statistiquement significatifs.

Programme d'études sur le genre : Et ce que vous avez trouvé d'autres caractéristiques, autres que le fait d'être une femme, qui augmente cette probabilité de déclarer dans l'enquête des faits de violence ?

Clara Le Gallic-Ach : Oui, tout à fait. On s'est concentrés pour la première exploitation des résultats sur deux facteurs qu'on a bien identifiés. C'est notamment l'orientation sexuelle, puisque les personnes non-hétérosexuelles, en général, déclarent plus de violence. Sur les cas d'agression physique ou d'agression sexuelle, ou de viol et tentative de viol, c'est quasiment deux fois plus de déclarations par les personnes non-hétérosexuelles, par rapport aux personnes hétérosexuelles. Par exemple 12 % des personnes homosexuelles ou bisexuelles ont déclaré un viol ou une tentative de viol, alors que c'est 6 % pour les personnes hétérosexuelles. Donc ça reste très élevé, même pour les hommes, ou pour les personnes hétérosexuelles, mais, en effet, il y a un facteur aggravant.

Et on a aussi identifié un autre facteur qui est l'activité rémunérée. En effet, on avait une question qui demandait si les personnes exerçaient une activité rémunérée au cours des 12 derniers mois, et également le statut de dépendance matérielle à cette activité rémunérée. Donc le fait d'avoir une activité rémunérée augmente le risque de déclarer une violence. Mais aussi le fait d'être très dépendant à cette activité augmente le risque de déclarer une violence. Ça, il faut faire un petit peu attention quand on l'interprète, puisque ça pourrait être lié soit à un signal que les personnes plus précaires ont besoin d'une activité, et les personnes plus précaires sont aussi plus vulnérables aux violences. Mais ça pourrait être aussi le fait que : puisque ces personnes-là vont au travail, ou vont dans différents lieux, dans ce cas elles ont plus de risques de déclarer des violences dans ces lieux-là donc ça augmente simplement le nombre de lieux où elles sont victimes. Ce qui est aussi un problème, mais voilà. Il y a deux interprétations possibles qu'il faudrait creuser, mais pour l'instant ce sont deux facteurs qu'on a identifiés, en effet.

Victor Coutolleau : On a aussi une petite partie de l'échantillon, en fait, qui est constituée de personnes qui se disent non-binaires, ou en tout cas qui ne s'identifient pas aux catégories homme / femme, telles qu'on les présentait. Alors c'est vraiment une toute petite portion, donc on ne peut pas forcément dégager des résultats très très robustes à partir de de ça. Mais même, comparativement à d'autres enquêtes, on a quand même un faisceau d'indices qui tend à indiquer que c'est une population qui est particulièrement à risque au niveau des violences, parce les taux de prévalence on a pour ce groupe-là, en fait, soit ils sont proches de ceux déclarés par les femmes, soit ils sont un petit peu plus élevés. Donc, il y a vraiment un effet, a priori, d'appartenir soit aux minorités sexuelles, soit aux minorités de genre, qui en fait surexposent aux violences.

Hélène Périvier : Et donc là, pour boucler avec ce qu'on a dit sur la pondération, si on n'a pas pu redresser l'échantillon pour prendre en compte cette population qui, certes est minoritaire parmi les répondants et les répondants, mais qui est quand même important à prendre en compte, les taux qu'on présente sont des taux bruts uniquement, donc on ne peut pas présenter de taux pondérés. Mais bien sûr on a aussi pris en compte cette spécificité.

Programme d'études sur le genre : Et là on vient de parler des personnes qui étaient victimes de violence, en tout cas qui en déclaraient dans l'enquête. Et grâce à cette enquête vous avez aussi réussi à identifier plutôt qui commettait ces violences sexistes et sexuelles envers les étudiantes et les étudiants des deux universités. Est ce que vous pourriez nous en dire plus, justement, sur les auteurs et les autrices de ces violences ?

Victor Coutolleau : Oui, alors, là aussi la réponse courte c'est que c'est très majoritairement des hommes. Alors, là aussi y a des variations en fonction du type de violence qu'on considère. En fait, ça reste majoritairement des hommes pour tous les faits qu'on mesure, schématiquement. Mais, par exemple, pour les faits de violence qui n'ont pas de dimension sexuelle, on a une proportion un petit peu plus importante de femmes chez les auteurices, en fait. Mais dès qu'on rentre dans des faits qui ont une dimension sexuelle, en fait, la proportion des hommes parmi les auteurs augmente. Donc, pareil, si on s'intéresse aux faits, donc ce que tout à l'heure j'appelais les "atteintes à l'intégrité physique ou sexuelle", où ça va être les attouchements, le chantage sexuel, les agressions sexuelles. Donc si on s'intéresse à ces faits là quand ils ont eu lieu au cours des 12 mois qui précèdent l'enquête, en fait dans plus de 4 cas sur 5, c'est un ou plusieurs hommes qui sont désignés comme étant les auteurs des faits. Et de même pour les tentatives de viol, en fait, pour ceux qui pareil ont lieu dans les 12 mois qui précèdent l'enquête, dans plus de 9 cas sur 10 ce sont des faits qui sont commis par un homme ou par plusieurs hommes.

Programme d'études sur le genre : Et vous savez si ces auteurs sont des personnes que les personnes qui déclarent ces violences connaissent, ou pas, qui étaient dans l'université, en dehors de l'université ... est-ce que vous en savez plus sur ces auteurs de violences ?

Victor Coutolleau : Alors, là aussi la réponse courte c'est oui, mais la réponse longue c'est que le diable est dans les proportions. C'est-à-dire que, en fait, de manière générale les auteurs sont plutôt connus par les victimes, avec des petites variations en fonction du type de violence qu'on considère. C'est-à-dire que, par exemple, si on s'intéresse aux violences psychologiques, sans forcément de dimension sexuelle, on remarque que c'est souvent d'autres étudiants qui sont à l'origine de ces faits-là. Mais si on s'intéresse, par exemple, à ce qu'on appelle les atteintes personnelles à dimension sexuelle, le stalking, l'exhibitionnisme, le harcèlement, là on a une proportion assez importante d'inconnus, et les faits ont plutôt lieu dans un lieu public. Donc là on peut imaginer que c'est des faits de harcèlement de rue, ou dans les transports, et cetera. Et là où par exemple si on prend les cas de viol ou tentative de viol, on a une proportion assez importante d'étudiants qui sont désignés parmi les auteurs, mais aussi d'autres relations qui ne sont pas des relations qu'on connaît à l'université, mais qui sont pas non plus tout à fait des inconnus. Et une des originalités aussi de l'enquête c'est qu'on mesurait aussi la nature de la relation avec l'auteur des violences, et on avait une petite modalité pour les dates : donc c'est pas tout à fait des personnes avec qui on est en couple ou avec qui on était en couple, et c'est pas tout à fait des inconnus, mais c'est des personnes qu'on fréquente sans forcément se considérer comme étant engagées. Et, en particulier pour les cas de viol ou de tentative de viol ça représente une proportion assez importante des auteurs derrière. Donc la réponse courte c'est oui, mais il faut aussi avoir en tête que l'opposition entre le fait de connaître quelqu'un, ou de pas le connaître, c'est un gradient, que l'enquête permet un peu d'aborder un peu plus dans le détail.

Programme d'études sur le genre : Et au-delà des auteurs de violences, l'enquête elle interrogeait aussi les personnes sur les lieux dans lesquels ces violences avaient lieu. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur ces lieux de survenue des violences ?

Clara Le Gallic-Ach : Oui, tout à fait. D'abord je pense qu'il est important de préciser que quand on posait la question, quand on présentait l'enquête, on parlait bien des violences dans le cadre étudiant. Donc cela peut être une définition un petit peu large, mais dans ce cas les personnes, normalement, n'allaient pas déclarer des violences dans la famille, ou vraiment extérieures à leur vie étudiante. Pour autant, la vie étudiante recoupe pas mal de champs. Donc ça peut se passer dans l'université, mais aussi dans des événements universitaires qui ont lieu en dehors des locaux, dans les stages, et cetera, également dans un cadre privé mais entre étudiants, ça reste la vie étudiante. Donc par rapport à ça, ensuite, la majorité des atteintes psychologiques ou sociales ont lieu dans l'université elle-même, donc ici on parle de moqueries, d'exclusion, et cetera. Par contre, dès que on passe à une dimension sexuelle, voire physique, donc des agressions, et cetera, elles ont lieu majoritairement dans un cadre dit "privé". Donc on l'a vu avant, en fait, c'est majoritairement entre étudiants, avec des dates, et cetera, et dans ce cas-là, on peut imaginer que ça va plutôt être en soirée, ou même après des soirées, puisque même la majorité, par exemple, des viols où tentatives de viol ont lieu au domicile ou dans la voiture, soit de la victime, soit de l'auteur ou de l'autrice des violences, puisque c'est 70 % de ces viols où tentatives de viol qui ont lieu dans ce contexte. Donc, il y a vraiment une différence selon la catégorie de violence entre les lieux. Il faut aussi peut être préciser que il y a une part quand même assez importante – on est autour de 10 % et 2 % pour les viols et tentatives de viol – de violences qui ont lieu dans le cadre professionnel ou de stage, donc qui est aussi de la vie étudiante, et qui est vraiment importante, notamment quand on parle de la motivation et le parcours professionnel, il y a en fait un certain nombre de violences qui ont lieu dans ce dans ce cadre-là et qui ont été déclarées dans l'enquête.

Programme d'études sur le genre : Et justement sur les conséquences qu'ont ces violences sur la trajectoire des élèves, peut-être au-delà des stages, dans leur vie étudiante et leur future vie personnelle et professionnelle, est-ce que vous arrivez à savoir des choses sur ce sujet ?

Clara Le Gallic-Ach : Oui tout à fait. Toutes les personnes qui ont déclaré des violences ont répondu à des questions sur les conséquences. Et si, encore une fois, on posait la question de savoir si ça avait des conséquences sur leur vie universitaire, mais également leur vie privée, leur vie sociale, leur vie sexuelle, et leur santé, et si toutes les violences n'ont pas lieu au sein de l'université, et cetera, quasiment toutes les personnes déclareraient bien des conséquences, et des conséquences dans différents champs. Donc il y a vraiment une minorité de personnes qui déclaraient que ça n'avait aucune conséquence sur leur parcours. Et on peut distinguer encore une fois, les atteintes psychologiques ou sociales, qui ont lieu majoritairement dans l'université, et qui ont des impacts, par exemple, sur la socialisation avec les autres étudiants, et cetera, qui sont assez fortes dans les conséquences. Quand on passe, par exemple, aux viols ou tentatives de viol, ou aux agressions physiques / sexuelles, ça a des fortes répercussions sur la vie sociale dans l'université, et cetera, aussi, mais là on voit une forte distinction sur la santé, et sur la vie amoureuse ou sexuelle. Donc ces violences ont majoritairement lieu dans le cadre privé et sont dus à un contact physique, majoritairement, donc on peut comprendre la différence. Mais je pense que ce qu'il faut retenir c'est que vraiment, oui, la majorité déclare des conséquences, et non seulement sur leur vie universitaire, mais aussi sur leur vie privée, donc ça a un fort impact sur leur parcours personnel et universitaire.

Programme d'études sur le genre : Et est ce qu'il y aura d'autres volets, ou des suites en tout cas; pour aller un peu plus loin dans dans cette enquête qui sont prévues ?

Hélène Périvier : Alors d'abord évidemment, parce que l'objet de ce genre d'enquête c'est de mieux connaître, de mieux comprendre l'émergence de ce type de violence qui constitue une atteinte à l'égalité des chances. Et donc il y a un enjeu très important, dont je crois on ne prend pas encore complètement la mesure malgré les enquêtes passées, au-delà de la nôtre, qui ont pointé l'importance des violences sexistes et sexuelles dans la vie étudiante. La vie étudiante, c'est une période de socialisation tout à fait spécifique, singulière, et il s'y passe des choses très positives, mais aussi des choses graves qui peuvent altérer la possibilité des personnes à la fois de suivre leurs études, mais aussi, comme le disait Clara, des conséquences graves sur la vie privée, sur la santé. Donc le premier objectif de cette enquête c'est de mieux documenter l'importance, le type, et les contextes dans lesquels émergent ces violences. Donc il est tout à fait logique qu'il y ait d'autres enquêtes de ce type, et nous avons construit l'enquête SAFEDUC de sorte à ce qu'elle soit le plus facilement reproductible. On a deux documents de travail qui peuvent témoigner à la fois des problèmes méthodologiques qu'on a rencontrés, des solutions que nous avons trouvées, qui ne sont peut-être pas d'ailleurs toutes parfaites, et donc les enquêtes futures doivent s'appuyer sur cette expérience-là pour pouvoir reproduire des enquêtes similaires dans d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Et puis, c'est ce qu'on a envie de savoir, c'est sur l'ensemble du territoire français, quelle est l'importance ... Il semble au regard des différentes enquêtes que tout converge vers les chiffres que nous donnons dans cette enquête correspondent parfaitement à ce qui a été trouvé par ailleurs. Mais on peut quand même s'intéresser à des contextes spécifiques, par exemple dans les écoles d'ingénieurs, dans les écoles de commerce, dans des facultés de différentes natures – nous on a pu essayer de documenter la Santé versus les Sciences, mais c'est encore insuffisant – comme on l'a dit, notre taux de participation reste trop faible. Donc tout ça, ça a vocation à se répéter, et à être reproductible pour qu'on ait davantage de connaissances. Et donc dans l'avenir, nous souhaitons que des financements puissent accompagner à la fois, la reproduction de ce projet SAFEDUC au sein de ces deux institutions partenaires, pour voir aussi l'évolution, et pouvoir améliorer, fort de notre expérience sur ce sujet. Mais aussi que ce soit reproductible dans d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, parce que il y va des politiques institutionnelles et des politiques publiques que nous pouvons construire pour lutter, efficacement, contre ces violences.

Programme d'études sur le genre : Merci à tous les trois.

Genre, etc. c'est le podcast du Programme d'études sur le genre de Sciences Po. La musique est signée Lune. Un lien vers la transcription de cet épisode est disponible en description. Pour aller plus loin, vous retrouverez, aussi en description, un lien vers le rapport 2024 de cette enquête SAFEDUC et d'autres références bibliographiques.

SAFEDUC c'est un projet de recherche quantitative piloté entre 2023 et 2025 par le Programme d'études sur le genre de Sciences Po qui s'est déployé dans le cadre du partenariat entre Université Paris Cité et Sciences Po en s'appuyant sur une dotation accordée au titre de l'Initiative d'Excellence Université Paris 2019.

Si vous avez aimé cet épisode bonus avec Victor Coutolleau, Clara Le Gallic-Ach et Hélène Périvier, n'hésitez pas à ajouter des étoiles sur votre plateforme d'écoute et à le partager autour de vous. à bientôt.